

L'INSERTION À DAKAR ET À BAMAKO : UNE COMPARAISON DES ITINÉRAIRES

Philippe ANTOINE et Victor PICHÉ

L'étude des modes de vie urbains en Afrique a été jusqu'à présent dominée par l'analyse monographique d'une seule ville. Ce n'est que très récemment que l'analyse comparative s'est développée et a pu montrer la très grande diversité des situations¹. Dans le cas du Sahel qui nous intéresse ici, plusieurs éléments de l'histoire coloniale commune ont façonné les villes de sorte que l'on y retrouve plusieurs traits similaires. C'est le cas de Dakar et de Bamako qui ont pendant longtemps constitué deux pôles importants de l'Afrique occidentale française. Il en est de même pour l'histoire plus récente au cours de laquelle plusieurs forces macroéconomiques présentes dans les deux villes ont permis le développement de stratégies urbaines similaires. En effet, Dakar et Bamako ont subi dans les années 1980 des programmes d'ajustement structurel qui ont rétréci le marché du travail urbain. Plus récemment, la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a diminué de façon drastique le pouvoir d'achat des citoyens². Mais en même temps, les deux villes se distinguent sur plusieurs points. Par exemple, Dakar est plus développée sur le plan des infrastructures urbaines et le marché de l'emploi y

¹ Voir par exemple les travaux de Stren et White (1993) sur la gestion de la croissance urbaine dans 7 pays (Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tanzanie et Zaïre), ceux de Lachaud concernant l'emploi (1995) sur Abidjan, Yaoundé, Conakry, Ouagadougou et Bamako et ceux sur les pratiques résidentielles à Dakar, Bamako, Saint-Louis et Lomé par Lebris *et al.* (1987).

² Il faut préciser que l'étude présentée dans cet ouvrage précède cette dévaluation.

est plus diversifié qu'à Bamako. De même le rôle de l'État dans le développement urbain a été très différent au Mali et au Sénégal.

Ce sont ces similitudes et ces contrastes qui fondent l'intérêt de la comparaison de ces deux villes. Cette comparaison s'effectue ici au niveau des stratégies individuelles en matière de travail, mariage et logement. Dans les trois cas, il s'agit essentiellement d'examiner comment les individus, hommes et femmes, jeunes et vieux, migrants et natifs, arrivent ou non à s'insérer une première fois : le premier emploi, le premier mariage (y compris la première forme d'union polygame), le premier logement. Il devient alors intéressant de voir si, au-delà des marqueurs individuels tel que l'âge, le sexe ou le statut migratoire, les stratégies d'insertion se différencient selon que l'on vit à Dakar ou à Bamako.

L'étude présentée ici s'appuie sur deux enquêtes de type biographique. La première enquête a eu lieu à Dakar en 1989 alors que celle de Bamako s'est déroulée en 1992³. Dans les deux cas, les mêmes méthodologies (questionnaires, plans de sondage, méthodes d'analyse, etc.) ont été utilisées, permettant une véritable approche comparative. Cette étude comparative s'est effectuée dans le cadre d'une collaboration entre quatre institutions : le CERPOD, l'IFAN, l'ORSTOM et le Département de démographie de l'Université de Montréal.

DAKAR ET BAMAKO : SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES

Le Sénégal et le Mali sont deux pays sahéliens comptant le premier 7,7 millions d'habitants en 1992, et le second 8,9 millions à la même période. Leur superficie diffère largement puisqu'avec 1 240 000 km² le Mali est 6 fois plus étendu que le Sénégal (196 000 km²). Alors que le Sénégal dispose de près de 400 km de façade maritime, le Mali est un pays enclavé, dont une partie du territoire est désertique. Les deux pays sont avant tout à vocation agricole (arachide et pêche pour le Sénégal, coton et élevage pour le Mali), et sont particulièrement affectés par les cycles de sécheresse de ces dernières années, et par la fluctuation des cours mondiaux de leurs productions agricoles. Cependant les villes sénégalaises,

³ Les résultats de l'enquête de Dakar sont présentés dans Antoine *et al.* (1995), Bocquier (1996) et ceux de Bamako dans Ouédraogo et Piché (1995).

pour leur alimentation, sont plus dépendantes de l'importation de denrées que les villes maliennes, en particulier en ce qui concerne le riz, produit alimentaire de première nécessité. Les produits de substitution n'ont pas réussi à s'imposer aux consommateurs et la production de riz local au Sénégal n'est pas à la mesure des besoins de la population.

Le Sénégal plus urbanisé que le Mali

Si les deux pays ont été marqués par la colonisation française, son influence diffère fortement d'un pays à l'autre, car elle a davantage modelé le paysage administratif et productif du Sénégal. En 1621, les Hollandais fondent un comptoir à Gorée, une île qui fait face à Dakar, et dès 1678 les Français leur succèdent. En 1857, ces derniers prennent possession de Dakar (Sinou, 1993). En 1902, cette ville devient capitale de l'Afrique occidentale française alors que, à partir de 1883, Bamako, ancien carrefour de caravanes, ne constitue pour les Français qu'une simple tête de pont pour la conquête de l'intérieur du pays (Sinou, 1981).

Le Sénégal est bien plus urbanisé que le Mali. En 1988, plus de 40 % de la population sénégalaise vit dans les villes, alors qu'à la même période le niveau d'urbanisation est plus faible au Mali (environ 22 %). Dans les deux pays la capitale abrite une part importante de la population urbaine, près de la moitié des urbains du Sénégal résident à Dakar et plus du tiers des citoyens maliens sont à Bamako (tableau 1.1).

Ainsi au dernier recensement près de la moitié (47 %) de la population urbaine sénégalaise résidait à Dakar et environ 39 % des urbains maliens demeuraient à Bamako. Le poids relatif de la capitale s'accroît dans ces deux pays, puisque si on calcule un ratio de concentration de la population urbaine (défini comme le rapport entre la taille de la première ville et la taille de la seconde), on constate que ce ratio s'accroît d'un même ordre de grandeur dans les deux villes (tableau 1.2). Toutefois, depuis les années 1950, la proportion d'urbains accueillis à Dakar reste relativement constante (autour de 45 %), alors que cette proportion croît régulièrement à Bamako. Dakar compte encore près de deux fois plus d'habitants que Bamako.

Tableau 1.1 : La part de Dakar et Bamako dans la population urbaine

Année	1955	1960	1976	1987-1988
Pop. urbaine/ Pop. Sénégal	21 %	28 %	36 %	42 %
Pop. Dakar/ Pop. urbaine	43 %	46 %	45 %	47 %
Pop. urbaine/ Pop. Mali	10 %	11 %	16 %	22 %
Pop. Bamako/ Pop. urbaine	23 %	26 %	38 %	39 %

Sources : Recensements de 1955, 1976, 1988 ; Mainet (1988), Seck (1962), Diarra *et al.* (1995) et United Nations (1995).

Tableau 1.2 : Distribution du rang des villes selon la taille (en milliers)

Année	Mali			Sénégal		
	1 ^{ère} ville	2 ^e ville	Pv1/Pv2 ⁴	1 ^{ère} ville	2 ^e ville	Pv1/Pv2
1960	129	28	4,57	375	70	5,36
1976	419	65	6,45	813	115	7,07
1987-1988	646	89	7,26	1 309	175	7,48

Sources : À partir de CEA (1989), Diarra et Nadio (1994), Mbodj (1989), et recensements.

Deux villes marquées par l'histoire

Dakar est la plus ancienne des grandes villes francophones d'Afrique Noire, qui pour la plupart ont été fondées par le pouvoir colonial dans des sites choisis en fonction de considérations liées à ses besoins ; la localisation des grands centres urbains actuels reste d'ailleurs marquée par cette extraversion. De ce point de vue, Dakar constitue un archétype. Pendant longtemps (XVII^e et XVIII^e siècles, c'est-à-dire durant toute la période de la traite négrière), les Européens resteront sur l'île de Gorée, face à la pointe du Cap Vert. Les Français n'annexeront les côtes du Sénégal qu'en 1857. En 1885 s'achève la construction du chemin de fer Saint-Louis - Dakar. Il faudra cependant attendre 1887 pour que la ville de

⁴ Pv1/Pv2 : rapport entre l'effectif de population de la première ville du pays et celui de la seconde.

L'insertion à Dakar et à Bamako

Dakar soit érigée en commune particulière, indépendante de celle de Gorée. Dakar devient la capitale de la fédération de l'Afrique occidentale française en 1902, succédant à Saint-Louis (Sinou, 1993).

Les grands travaux portuaires et les constructions de bâtiments publics sont réalisés durant la période 1898-1914, au moment même où s'opère la colonisation de l'ensemble du pays, le développement de la culture de l'arachide et l'essor des villes où s'arrête le chemin de fer. La traite de l'arachide entraîne la mise en place d'un réseau urbain pyramidal constitué de multiples centres de collecte et de trois débouchés portuaires : Dakar, Rufisque et Kaolack. Le système urbain devient plus déséquilibré, et, au cours des années, toute une série de facteurs se conjuguent pour faire de Dakar le principal pôle de développement urbain du pays. L'histoire de Dakar met en évidence un accaparement progressif d'activités réparties en divers points du territoire (Plan directeur d'urbanisme, 1986). Au début du siècle le port de Dakar supplante Saint-Louis et Rufisque ; en 1930, l'activité portuaire de Kaolack est transférée à Dakar ; en 1958, Dakar retire à Saint-Louis sa fonction de capitale du Sénégal. Peu à peu, à partir de 1960, vont se concentrer à Dakar les activités industrielles (dont celle des huileries) et les activités de commerce de gros (les grandes maisons de commerce ont fermé leurs succursales dans les villes de l'intérieur).

Bamako est également une ville ancienne, son origine remontant au XVII^e siècle (Diakité et Sanankoua, 1987). Le Mali a été durant une longue période le théâtre de contacts commerciaux importants grâce à la prospérité et au rayonnement de grands empires et de royaumes qui l'ont constitué, tels l'empire du Mali, l'empire songhaï, le royaume peuhl du Macina, le royaume bambara de Ségou, etc. Des villes très célèbres comme Tombouctou, Gao, Djenné, Ségou ont longtemps rayonné tant sur le plan culturel que commercial. Durant la période coloniale, les villes enclavées de l'actuel Mali verront leur rayonnement décliner et leur croissance ralentir au profit des villes de la côte telle Abidjan ou Dakar. Les villes coloniales maliennes se développèrent surtout dans les régions de production pour l'exportation après l'introduction de la culture de l'arachide et le long des axes de circulation reliant ces régions aux ports de Dakar ou d'Abidjan, en particulier avec la création du chemin de fer Dakar-Bamako-Koulikoro en 1905. À partir de cette période Bamako va concentrer une part importante des investissements effectués dans le pays, qui toutefois ne suffiront pas à pourvoir à

l'absence manifeste d'infrastructures urbaines et au sous-équipement de la plupart des aires d'habitation.

Une croissance démographique qui tend à se ralentir dans les deux villes

En 1866, Gorée compte 3 400 habitants et Dakar, qui lui fait face, seulement quelques centaines. En 1891, le rapport est déjà inversé, 8 700 habitants résidant déjà à Dakar, et Gorée n'en compte guère plus de 2 000 (Sinou, 1993). C'est à partir de cette époque que l'autorité coloniale commence à se préoccuper des migrations autochtones, et décide de séparer quartiers européens et quartiers africains. En 1915, le quartier indigène de la Médina, accolé au Plateau, est créé (Sinou, 1990). L'extension ultérieure de la ville se réalise par des opérations successives de lotissement, surtout à l'issue de la seconde guerre mondiale, grâce auxquelles on a tenté de mettre en place une nouvelle politique urbaine favorisant l'intégration des communautés. Le taux moyen d'accroissement est de l'ordre de 5,8 % par an entre 1921 et 1951 ; cette croissance s'est accélérée, entre 1951 et 1961, de façon substantielle par rapport à la période antérieure, et atteint alors le taux de 8 %.

Tableau 1.3 : Évolution des effectifs de population des agglomérations de Dakar et Bamako depuis le début du siècle (en milliers)

Ville	Années								
	1907	1945	1955	1958	1960	1976	1987	1988	1998 estimation
Dakar	20	150	238,6		374,7	813,3		1 309,2	1 800
Bamako	6	37		76,2	129,3	419,2	658,3		1 016

Sources : Dakar : recensements de 1955, 1976, 1988 ; Seck (1962), Sinou (1993).

Bamako : recensements de 1958, 1960, 1976, 1987, 1998 ; Bléneau et Cognata (1972).

Capitale de l'AOF jusqu'en 1958, Dakar perd son rôle politique en Afrique francophone avec les indépendances. Mais le transfert de la capitale du Sénégal de Saint-Louis à Dakar, lui permet de renforcer sa prééminence sur les autres villes sénégalaises. Entre 1955 et 1961 l'accroissement de l'agglomération sera

L'insertion à Dakar et à Bamako

encore plus rapide puisqu'il atteint le taux de 9 %. En effet, d'importants quartiers naissent à la périphérie. Ainsi, en 1955, faisant suite aux premiers déguerpissements de Dakar, la banlieue de Pikine accueille de plus en plus d'habitants. Avec le temps, Pikine est devenue une commune aussi peuplée que Dakar, mais moins bien équipée, et où la majorité de l'habitat est irrégulier sur le plan foncier, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit pas d'une certaine qualité sur le plan du bâti. Depuis le milieu des années 1970, la croissance démographique de l'agglomération dakaroise (Dakar et Pikine) s'est fortement ralentie (4 % par an durant la période 1976-1988) (Mbodj, 1988).

À la fin du XIX^e siècle, Bamako est un gros bourg de 600 à 800 habitants (Villien-Rossi, 1966) ; sa population atteint déjà 6 000 habitants en 1907. Là aussi l'arrivée du chemin de fer ainsi que les fonctions administratives et commerciales allouées à la ville vont contribuer à son peuplement. Toutefois la ville de Bamako reste de dimension modeste puisqu'en 1945 elle ne compte encore que 37 000 habitants (Meillassoux, 1965 ; Bléneau et Cognata, 1972). Sa croissance va rester relativement lente jusqu'en 1958, où la population atteindra 76 000 habitants. La période de l'indépendance (1958-1961) a été marquée par de forts déplacements de population, puisque Bamako s'est accru de 53 000 personnes en deux ans et demi, soit un accroissement de deux-tiers. L'exode rural n'est pas seul en cause, car cette forte croissance résulte également des conséquences du retour massif de Maliens résidant au Sénégal suite à l'éclatement, en août 1960, de la Fédération du Mali (fondée en 1959) (Diarra *et al.*, 1993).

Durant la période suivante (1966-1976), la croissance de Bamako diminue considérablement, le taux de croissance annuel moyen passe en effet à 4,7 %. Les politiques mises en œuvre par l'équipe gouvernementale du Président Modibo Keita ne sont sûrement pas étrangères à ce phénomène. En effet, le gouvernement tente de lutter contre l'exode rural, qui selon lui oblitère le développement harmonieux du pays. De nombreuses mesures sont mises en place afin de freiner les départs : instauration d'un laissez-passer obligatoire pour les déplacements, surveillance plus étroite sur les axes routiers, etc. (Bléneau et Cognata, 1972).

Au cours de la décennie 1970, on assiste à une nouvelle poussée démographique de la capitale malienne, le taux de croissance dépassant même les 10 % par an entre 1974 et 1976. Deux événements expliquent partiellement ce phénomène.

Trois générations de citadins au Sahel

D'une part, en 1968 le régime en place est renversé et le nouveau pouvoir libéralise en partie l'économie favorisant notamment l'essor du commerce dans la capitale (Bléneau, 1976). D'autre part, la grave sécheresse qui sévit au début des années 1970 induit des migrations en cascades depuis le Nord du pays, qui se répercutent sur la croissance démographique de la capitale. Enfin, sur la période 1976-1987, le taux de croissance de la capitale se ralentit de nouveau et est comparable à son niveau d'avant l'indépendance.

L'apport des mouvements migratoires est loin d'être négligeable dans la croissance démographique des deux villes, mais il est sans commune mesure avec l'apport résultant de la croissance naturelle (maintien d'une fécondité élevée malgré l'amorce d'un ralentissement⁵, structure par âge comprenant une forte proportion d'individus en âge de procréer, diminution des niveaux de mortalité, etc.). Les résultats des enquêtes REMUAO⁶ (CERPOD, 1995) confirment que dans l'ensemble, les deux capitales sont bénéficiaires des mouvements migratoires avec l'intérieur du pays. Ainsi à Bamako, sur la période 1988-1992, c'est environ 98 000 personnes de plus de 15 ans qui quittent la capitale pour l'intérieur du pays, alors que 116 000 y arrivent. À Dakar, les flux sont un peu plus importants en termes d'effectifs, mais leur poids relatif est moindre : 181 000 arrivées de migrants compensent largement les 156 000 départs d'individus de plus de 15 ans (tableau 1.4). Le poids relatif des migrants diminue toutefois dans les deux villes. Ainsi à Dakar, on comptait 42 % de non-natifs de la ville au recensement de 1976 et seulement 36 % en 1993 (CERPOD, 1997). À Bamako, la part des migrants est plus forte, on passe de 35 % de non-natifs en 1976 à 44 % en 1987, pour retomber à 41 % en 1993 (CERPOD, 1996).

À côté de ces flux migratoires internes, il ne faut pas oublier les migrations internationales qui sont loin d'être négligeables dans les deux pays. L'émigration internationale touche une part importante de la population sénégalaise et surtout

⁵ Ainsi, selon les derniers résultats de la seconde EDS (Enquête démographique et de santé) au Mali (DHS, 1996), en 1995-1996, l'indice synthétique de fécondité était de 4,7 enfants par femme à Bamako (7,3 en milieu rural), alors qu'il était estimé à 6,8 en 1981-1983 (DHS, 1989), soit une diminution de la fécondité d'un tiers en 13 ans. Au Sénégal, l'indice synthétique de fécondité passe de 5,4 enfants en 1986 (DHS, 1988) à 4,2 en 1997 (DHS, 1997).

⁶ Réseau des enquêtes migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest.

maliennne. En effet les migrations internationales sur la période 1988-1992 portent sur 294 000 émigrations au départ du Mali contre 186 000 arrivées (dont une grande part des flux à destination ou en provenance de Côte d'Ivoire). Le Sénégal connaît également des flux importants : 228 000 départs et 146 000 immigrations sur la même période ; les flux sont plus diversifiés qu'au Mali : ils concernent de nombreux pays africains mais aussi des pays occidentaux. Les départs demeurant plus nombreux que les retours, le taux de migration nette est négatif, il est d'environ - 0,2 % au Sénégal et - 0,5 % au Mali (CERPOD, 1996 et 1997). Les répercussions économiques de cette émigration restent importantes, en terme de flux financiers et d'investissements immobiliers par exemple.

Tableau 1.4 : Flux internes entre milieux durant les années 1988-1992 en effectifs et en pourcentage du total des flux (individus de plus de 15 ans)

Pays	Capitale → Autre urbain	Capitale → Rural	Autre urbain → Capitale	Autre urbain → Rural	Rural → Capitale	Rural → Autre urbain	Total des flux entre milieux	Population moyenne de plus de 15 ans
Mali	34 700 9,1 %	63 600 16,7 %	46 900 12,3 %	72 100 19,0 %	68 800 18,1 %	94 100 24,8 %	380 100 100,0 %	4 028 164
Sénégal	63 000 13,3 %	92 700 19,6 %	76 600 16,5 %	59 900 12,7 %	104 800 22,2 %	75 500 16,0 %	472 500 100,0 %	3 963 138

Source : CERPOD, 1995.

Les différences démographiques entre les deux villes s'estompent donc : les taux de croissance démographique ralentissent et se rapprochent (4 % à Dakar, 4,5 % à Bamako) résultant surtout d'une forte croissance naturelle (environ 3,3-3,5 %) (Antoine et Mboup, 1993 ; Diarra *et al.*, 1993), et d'une diminution du solde migratoire (entre 0,5 et 1 % à Dakar et 1 % à Bamako). Dakar et Bamako sont les deux villes les plus peuplées du Sahel. On peut estimer que Dakar compte près d'un million et demi d'habitants en 1993, alors que Bamako dépasse les 850 000 habitants à la même date. Même si leur croissance s'est fortement ralentie, les deux villes doivent faire face à des accroissements annuels de population qui sont loin d'être négligeables. En effet à ce rythme la population

double environ tous les 16 ans. Respectivement, Dakar s'accroît d'environ 60 000 personnes par an, et Bamako doit accueillir près de 40 000 personnes de plus par année, soit dans chaque cas l'équivalent d'une ville de la taille d'une capitale régionale. Ces deux villes doivent donc faire face aux conséquences d'une croissance importante de la population dont le pic est certainement passé, mais dont elles devront supporter les conséquences durant encore plusieurs décennies du fait de l'inertie des phénomènes démographiques.

La scolarisation progresse légèrement dans les deux capitales

Les deux pays, le Mali et le Sénégal, sont parmi les pays les moins scolarisés et alphabétisés de la planète. La population adulte demeure majoritairement analphabète ; en effet respectivement 69 % des adultes de plus de 15 ans au Mali et 67 % au Sénégal étaient dans ce cas en 1995 (UNESCO, 1995). Cette situation n'est guère différente de celle qui prévaut sur l'ensemble du continent africain où la proportion d'analphabètes est de 60 %, mais accuse un retard important par rapport à l'ensemble du monde (30 % d'analphabètes). Le taux de scolarisation brut dans l'enseignement primaire constitue un autre indicateur qui montre, dans ces deux pays, le retard enregistré dans le domaine de la scolarisation, en particulier au Mali. En effet le taux de scolarisation est de 73 % en Afrique en 1992, mais au Mali, il n'est que de 25 % à la même date et stagne à ce niveau depuis le début des années 1980. Au Sénégal, la situation semble s'améliorer très progressivement, le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 46 % en 1980 à 59 % en 1992. Dans ce pays également, le retard par rapport à l'ensemble du continent est moins manifeste en ce qui concerne la scolarisation dans le second degré. La proportion d'enfants scolarisés dans le second degré y est passée de 11 à 17 % (proportion égale à celle de l'ensemble du continent africain). Dans l'ensemble au Sénégal, la croissance des effectifs scolarisés est supérieure à la croissance démographique (GRETA, 1997). Au Mali, par contre, la situation se dégrade puisque ce taux passe de 9 à 7 % entre 1980 et 1992 (UNESCO, 1995). La déscolarisation devient importante au début des années 1980 comme dans nombre de pays africains (Marcoux, 1995 ; Lange et Gisselbrecht, 1998) traduisant une certaine défiance des parents devant un système scolaire manquant de moyens et aux débouchés incertains. C'est seulement à partir de 1991, après le changement de régime, qu'on relève une nette amélioration de la fréquentation scolaire.

Dans les deux pays on note une grande disparité par sexe, les filles étant les parents pauvres du système scolaire. Tant au Mali qu'au Sénégal les filles sont moins scolarisées que les garçons, et abandonnent leur scolarité en plus grand nombre. En effet, par exemple au Sénégal, 55 % des garçons scolarisés ont la chance d'atteindre leur sixième année d'étude, mais seulement 39 % des filles (GRETAF, 1997).

La disparité régionale est encore plus flagrante. Le taux net de scolarisation pour l'ensemble du Mali était de 27 % en 1993-94, alors qu'il était de 79 % à Bamako. Cette scolarisation plus forte dans la capitale est également relevée dans une moindre mesure au Sénégal : pour l'ensemble du pays le taux de scolarisation est de 57 % et celui de Dakar, 88 % (identique à celui enregistré au sud du pays, en Casamance, pour la région de Ziguinchor).

À partir des résultats des recensements de 1987 au Mali et 1988 au Sénégal, on peut tenter de comparer les niveaux de scolarité atteints pour une même génération. Nous avons choisi les 20-29 ans, génération dont la plupart des membres ont terminé leur scolarité et sont prêts à rentrer sur le marché du travail. Chez les garçons, la proportion de non-scolarisés est voisine dans les deux villes, un tiers n'ont jamais fréquenté l'école. Par contre plus de la moitié des jeunes femmes à Bamako n'ont pas fréquenté l'école (54 %) et un peu moins à Dakar (49 %). Les niveaux atteints sont sensiblement voisins dans les deux villes, environ 36 % de l'ensemble des jeunes gens et 23 % des jeunes filles entament des études secondaires (6 % des garçons vont dans le supérieur, 2 % des filles). L'enseignement professionnel occupe une place plus importante à Bamako qu'à Dakar. L'écart de scolarisation importante entre le Mali et le Sénégal est nettement moins marqué entre les deux capitales. Il s'agit là de comparaisons purement quantitatives qui ne présument en rien de la qualité réciproque des enseignements dans chacun des pays.

D'une génération à l'autre dans les deux villes le niveau d'instruction progresse. Si l'on compare à partir des données de nos enquêtes *Insertion*, les niveaux respectifs d'instruction des trois générations étudiées de la plus ancienne (âgée de plus de 45 ans à l'enquête) à la plus jeune (âgée de 25 à 34 ans), on note une nette amélioration du niveau d'instruction d'une génération à l'autre. Les profils sont voisins dans les deux capitales, où une part importante des jeunes gens a

Trois générations de citoyens au Sahel

suivi des études secondaires ou techniques, mais où également les disparités par sexe se maintiennent (tableau 1.5).

Tableau 1.5 : Répartition de la population selon le sexe, le niveau d'instruction et la génération

	Bamako			Dakar		
	Génération plus âgée	Génération intermédiaire	Génération plus jeune	Génération plus âgée	Génération intermédiaire	Génération plus jeune
Homme						
Non scolarisé	59	38	27	59	37	28
Primaire	13	14	19	20	17	28
Secondaire et technique	28	48	54	21	46	44
Total	100	100	100	100	100	100
Femme						
Non scolarisée	85	63	51	88	66	39
Primaire	8	13	18	7	18	27
Secondaire et technique	7	24	31	5	16	34
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête insertion Dakar (1989) et Bamako (1992).

Crise et pauvreté à Dakar et Bamako

Le Sénégal et le Mali sont parmi les pays les plus pauvres de la planète, et même dans les deux capitales, les revenus par ménage demeurent faibles : environ 70 000 FCFA par mois à Dakar (année 1986), et 62 000 FCFA à Bamako (année 1983). Les contraintes externes se sont accentuées, les deux pays faisant difficilement face à la concurrence internationale (tant dans leurs exportations que leurs importations) de certains pays en développement (Asie du Sud-Est, Mexique, Maroc, etc.). Les différents programmes d'ajustement mis en place dans les années 1980 ont eu certains effets positifs ; ils ont permis en particulier d'assainir les finances

publiques et de diminuer la charge de l'État. Cependant il demeure difficile d'en évaluer les répercussions sur la vie des populations faute de données appropriées.

Au Sénégal, après l'indépendance, l'économie a connu une période d'expansion (entre 1960 et 1966), phase pendant laquelle plusieurs nouvelles entreprises publiques et privées ont vu le jour. Une forte demande de main-d'œuvre qualifiée a fourni des emplois pour les travailleurs sénégalais les plus instruits essentiellement dans le secteur formel. Cette situation s'est maintenue jusqu'au milieu des années 1970 malgré une économie en récession du fait, en grande partie, de la mise en sommeil des accords commerciaux concernant les principaux produits d'exportation du Sénégal (arachide, phosphate), de l'augmentation du prix de pétrole, ainsi que d'une sécheresse prolongée qui avait débuté vers la fin de 1969. Les déficits budgétaires se sont accrus vers le milieu et la fin des années 1970, alors que les problèmes économiques allaient en s'intensifiant.

Un programme d'ajustement structurel a été amorcé en 1979, bien que la plupart de ses éléments ne soient entrés en vigueur qu'après les élections de 1983. Le gouvernement sénégalais tente alors, à l'aide de mesures fiscales et douanières (révision du code du travail, suppression des restrictions à l'importation des produits, libéralisation des prix), de redynamiser l'industrie et de la rendre internationalement plus compétitive. Ce programme comprend également une restructuration (privatisation et décentralisation) des actions publiques dans les secteurs agricole (la Nouvelle Politique agricole de 1984) et industriel (la Nouvelle Politique industrielle de 1986). Néanmoins, malgré la mise en vigueur en 1985 du Programme d'ajustement économique et financier à long terme, qui a conduit à la vente de 13 entreprises d'État (incluant 5 banques), les déficits gouvernementaux ont continué d'augmenter. L'instabilité politique et sociale ainsi que l'inflation marquent le milieu et la fin des années 1980, et le chômage s'aggrave également à partir de cette période (Diouf, 1992).

En 1960, le taux de chômage était estimé à 6,8 % de la population active (Fall, 1997), ce taux atteint 17 % en 1985 et 20 % en 1990 en milieu urbain (Lee et Loutfi, 1992). Le recensement général de la population du Sénégal de 1988 indique pour Dakar un taux de chômage de 27 % chez les hommes et de 31 % chez les femmes (Bocquier, 1996a). L'État, principal employeur du secteur moderne (40 % des emplois dans l'administration), est contraint, pour réduire ses

Trois générations de citoyens au Sahel

dépenses et diminuer sa dette, de limiter les nouveaux recrutements et de favoriser le départ de certains fonctionnaires. Le gel des embauches dans le secteur public est décrété en 1985. Entre janvier 1981 et janvier 1989, les pertes d'emplois dans ce secteur se sont chiffrées à 20 000 postes, dont la plupart à Dakar (Diop, 1992). Si les effectifs de la fonction publique se sont accrus régulièrement de 1973 à 1986, passant de 39 287 à 68 893 fonctionnaires, ils ont ensuite diminué pour atteindre 61 743 en 1992 (Duruflé, 1994). Durant la même période, les salaires de la fonction publique ont baissé. Ils sont passés de l'indice 100 en 1973 à 109 en 1981 pour diminuer ensuite, avec certaines fluctuations et atteindre l'indice 93 en 1992 (Duruflé, 1994). L'extension du chômage est devenue une des traductions majeures de l'effet social des politiques d'ajustement (Fall, 1997).

Les contraintes qui touchent le secteur moderne limite ses possibilités d'embauche. Si de 1970 à 1982 les effectifs du secteur moderne ont crû plus rapidement que la population, à partir de 1983, pour l'ensemble du pays, les effectifs ont régressé, passant de 173 000 en 1982, à moins de 165 000 en 1990 (Bocquier, 1996a). Mais tous les licenciés du secteur moderne ne se reconvertissent pas dans l'informel. L'arrêt de l'embauche touche particulièrement les jeunes ; ainsi à Dakar, à la fin de l'année 1991, 42,6 % des hommes âgés de 20-24 ans se déclaraient au chômage, 38,8 % des 25-29 ans et 27,6 % des 30-34 ans (DPS, 1993). Selon l'enquête IFAN/ORSTOM, les apprentis et aides familiaux, pour la plupart non-rémunérés, représentent 27 % de l'ensemble des emplois, et 46 % du secteur informel. Les personnes qui travaillent à leur propre compte constituent 45 % du secteur informel. Dans les branches de la production et des services, les indépendants, les apprentis et les aides familiaux représentent 71 % des hommes en activité. Il s'agit essentiellement, dans le secteur informel, de stratégies de survie dans lesquelles tous les membres de la famille peuvent être impliqués, notamment les enfants et les femmes.

Entre 1961 et 1991, le revenu annuel par tête a diminué au Sénégal. Ainsi, en milieu rural, il est passé de 39 800 FCFA à 21 800 FCFA et, en milieu urbain, de 322 200 FCFA à 168 300 FCFA (en francs constants de 1980) (Duruflé, 1994) soit respectivement, en trente ans, une baisse de 45 % à la campagne et 48 % en ville. Il y a peu de données disponibles sur l'évolution des revenus à Dakar. En 1980 le revenu moyen par mois et par ménage était estimé à 83 300 FCFA à Dakar, et 51 200 FCFA à Pikine (Plan d'urbanisme, 1986). Le SMIG (salaire minimum officiel) qui était de 50 FCFA de l'heure en 1969 est

passé à 201 FCFA en 1988, hausse qui ne suffit pas à combler l'inflation (l'indice des prix étant de 492,2 en 1989 pour une base 100 en 1967) ; à monnaie constante le SMIG a diminué de 13 % entre 1969 et 1988. Il ne s'agit que d'un ordre de grandeur, car une partie des travailleurs ont une rémunération inférieure au SMIG.

Peu de données existent sur la pauvreté au Sénégal. Les travaux de la Banque mondiale se fondent sur un seuil de pauvreté représentant "*la dépense mensuelle, en franc CFA, pour se procurer la ration alimentaire minimum (2 400 calories) et un panier non alimentaire*" (Banque mondiale, 1994, cité par Programme de gestion urbaine, 1995). Selon ces travaux, on compte 12,5 % de ménages pauvres à Dakar au début des années 1990.

Au Mali, la politique économique des années 1960 s'inspirait du modèle soviétique. En affirmant son indépendance par rapport aux politiques françaises antérieures, le Président Modibo Keita a tenté d'instaurer une économie planifiée. Des grandes entreprises industrielles, subventionnées principalement par l'Union soviétique et d'autres états socialistes, ont été mises sur pied au cours de cette décennie (Maharoux, 1992). Le coup d'état de novembre 1968 qui a mené au pouvoir Moussa Traoré n'a pas provoqué de changements rapides dans cette politique. Bien que le plan de développement de ses cinq premières années au pouvoir affiche une plus grande flexibilité envers les entreprises privées, la gestion socialiste de l'économie dans les sociétés et les entreprises d'État n'est pas altérée de manière fondamentale au cours de cette période.

Au début des années 1980, des pressions de la part du FMI et de la Banque mondiale conduisent à l'instauration d'un programme d'ajustement structurel comprenant la privatisation, la gestion commune ou la fermeture directe de plusieurs entreprises d'État. En 1983, la garantie d'emploi par le gouvernement pour tous les diplômés des écoles supérieures de Bamako est abolie et remplacée par un examen d'entrée dans la fonction publique. À partir de 1984, l'emploi dans le secteur public est progressivement réduit par des licenciements⁷ et par des mises à la retraite anticipée. Au Mali, une des mesures majeures a été le retour au franc CFA en 1984, se traduisant par une dévaluation de fait de 50 %,

⁷ Le nombre des licenciements est de 5 472 après 1986, représentant 11 % des travailleurs du secteur public (Lachaud, 1989).

réduisant ainsi de moitié le pouvoir d'achat des salariés. Il s'agit de la seconde dévaluation affectant la population malienne, une première dévaluation de 50 % du franc malien ayant eu lieu en 1969 lorsque le Mali réintègre la Zone Franc⁸ (Lecaillon et Morrisson, 1986). Vers la fin du troisième plan de développement de cinq ans, en 1985, le Mali réintérait l'Union monétaire d'Afrique de l'Ouest et adoptait le franc CFA. Durant la deuxième moitié des années 1980, le pays a subi le déclin progressif de son pouvoir d'achat, du volume et de la valeur des transactions, et de son secteur industriel urbain, tandis que le marché de l'emploi urbain stagnait.

Au début des années 1990, de nombreuses grèves et manifestations ont conduit au renversement du régime de Moussa Traoré, en mars 1991. L'année qui a suivi (jusqu'au moment de l'enquête *Insertion* en mars 1992) a continué d'être défavorable à l'embauche dans le secteur moderne : plusieurs entreprises qui avaient été saccagées sont demeurées fermées, et l'incertitude politique a fait obstacle aux nouveaux investissements et au redressement de l'économie. Par contre, les mutations politiques et économiques accompagnant le changement de régime pourraient avoir entraîné un renouvellement accru des emplois dans le secteur moderne au cours de la période la plus récente.

À Bamako, la situation des ménages n'est guère plus enviable qu'à Dakar. Même si les données statistiques ne sont pas aussi abondantes pour Bamako, quelques études indiquent une détérioration importante du pouvoir d'achat des consommateurs (Piché et Marcoux, 1996). Par exemple, en 1982, le pouvoir d'achat des ménages urbains est inférieur de plus de 50 % à celui qui prévalait en 1962 (Lecaillon et Morrisson, 1986). Selon une étude de la Banque mondiale (DPU, 1984), le revenu mensuel moyen des ménages de Bamako était estimé à 62 000 FCFA en 1983. Ce niveau correspondait à un accroissement de 20 % par rapport à celui de 1979. Ce niveau relativement élevé cache cependant une très grande inégalité dans la répartition des revenus. En effet les 10 % des ménages les plus aisés disposent de 36 % du revenu total, tandis que les 36 % des plus démunis ne disposent que de 12 % de celui-ci (DPU, 1984). Plus de la moitié des ménages a un revenu inférieur à la moyenne comme l'indique le revenu médian de 40 000 FCFA. Plus récemment, l'étude de Lachaud (1995) a estimé que plus de 60 % des travailleurs de Bamako avait en 1991 un statut d'emploi vulnérable -

⁸ Sans toutefois adopter le franc CFA.

irrégulier, indépendant marginal et salarié non protégé. Cette étude met en évidence la précarité de l'intégration sociale des ménages bamakois, précarité qui se serait aggravée considérablement avec la crise économique des dix dernières années.

D'autres différences majeures subsistent entre les deux villes sur le plan économique. Le rôle de l'État a été plus important au Sénégal qu'au Mali en particulier dans les années qui ont suivi l'indépendance. En effet l'État malien est resté en retrait tant dans le domaine de la politique de l'habitat (logements sociaux, parcelles assainies, rôle des banques) que dans celui de la politique de l'emploi et de la législation sociale. Toutefois au Sénégal, si le secteur moderne est mieux encadré et plus développé, on note aussi un manque de fluidité plus grand sur le marché de l'emploi dakarois. Une autre différence tient au niveau des équipements et infrastructures urbains moins développés à Bamako qu'à Dakar. Par exemple 50 % des ménages ont l'eau courante à Dakar contre 21 % à Bamako ; de même pour l'électricité dont respectivement 65 et 30 % des ménages sont équipés. Les modes de transport diffèrent également, le recours aux deux roues étant bien plus important à Bamako, où un réseau de bus se met tout juste en place.

Le secteur moderne hors administration occupe très peu d'actifs à Bamako. Comparativement à Dakar, il y a peu d'industries, peu d'activités de service moderne (banques, communications, tourisme). Le secteur dit informel concerne une part plus importante de la population active à Bamako. Par contre, dans les deux villes l'administration est le principal employeur, mais les recrutements dans la fonction publique sont bloqués depuis quelques années. Les femmes occupent, par ailleurs, une faible part des emplois.

Des différences concernant le logement existent également, mais sont peut-être moins importantes que celles concernant le marché de l'emploi. Le logement social (type HLM) est quasi absent à Bamako. Mais dans les deux villes, près d'un ménage sur deux est propriétaire de sa concession. L'habitat de concession familiale domine largement dans les deux villes, favorisant la cohabitation avec la parenté élargie. Ce mode d'habitat, consommateur d'espace, suscite une croissance rapide des périphéries.

LA PROBLÉMATIQUE ET LES HYPOTHÈSES COMPARATIVES

Les travaux sur l'urbanisation sont la plupart du temps de type macroscopique et transversal. Si l'on arrive à bien cerner les structures urbaines et leur évolution, on perd de vue les stratégies individuelles et, surtout, les itinéraires multiples suivis par les individus pour en arriver là où ils sont au moment où on les étudie. L'approche biographique utilisée ici permet, par la reconstitution rétrospective d'événements marquants liés par exemple à la vie professionnelle, au mariage et aux migrations, de suivre les individus dans leurs cheminements et surtout d'en dégager des éléments explicatifs quant aux facteurs qui facilitent ou au contraire retardent les divers types d'insertion considérés.

Le concept d'insertion utilisé dans notre étude se réfère simplement à l'entrée ou non dans une nouvelle étape de vie. Certes, il existe une multitude d'étapes de vie et il n'est pas possible dans une seule recherche de les cerner toutes. Nous en avons retenu trois qui, selon nous, constituent des moments cruciaux dans la vie de toute personne et en particulier dans le passage à la vie adulte. Premièrement, la recherche d'un emploi, que ce soit pour un jeune natif de la ville ou un migrant nouvellement arrivé, représente souvent le moment le plus préoccupant puisque l'accès au travail constitue le fondement de la réussite sociale et économique. Le mariage est un deuxième temps fort de la vie, particulièrement en milieu urbain où les exigences scolaires et économiques tendent à retarder l'entrée en première union et éventuellement l'entrée en polygamie. Enfin, une troisième étape importante dans le cycle de vie est l'autonomie résidentielle, définie comme le fait de quitter la résidence familiale pour accéder à son propre logement, soit à titre de locataire ou de propriétaire. C'est ce que nous appelons ici la sortie de l'hébergement et l'accès à la propriété.

Les trois types d'insertion étudiés sont interreliés. Très souvent d'ailleurs, c'est dans l'ordre présenté ci-dessus qu'ils sont vécus par les individus : l'accès à un emploi permet ou facilite le mariage lequel est souvent l'occasion d'accéder à un nouveau logement. Bien sûr, cet ordre peut être bouleversé pour toutes sortes de raisons : par exemple, un mariage précoce peut mettre un terme à la scolarisation et précipiter la recherche d'un emploi. De plus, tous les individus ne connaissent

pas forcément les trois types d'événements. Quoi qu'il en soit, l'approche biographique permet de reconstituer les séquences et donc d'étudier l'articulation entre vie professionnelle, familiale et résidentielle. Une limite inhérente à cette approche concerne la causalité déduite du fait de l'antériorité d'un événement (e.g. trouver en emploi) sur un autre (e.g. se marier par la suite). En effet, cette méthode ne permet pas toujours de tenir compte du comportement anticipatoire. Par exemple, la promesse d'un emploi ou même l'espoir d'en trouver un rapidement, peut accélérer le mariage ; dans ce cas, même si le mariage est antérieur à l'obtention d'un emploi, il ne peut pas être interprété comme en étant la cause. Il faut donc toujours tenir compte de cette limite dans l'interprétation des résultats.

Si tous les individus aspirent à franchir ces trois étapes cruciales, tous n'y arrivent pas de la même façon ni avec la même facilité. Dans notre étude, nous retenons deux caractéristiques qui agissent de façon marquante sur les processus d'insertion : le sexe et la génération. Les différences entre les hommes et les femmes sont probablement celles qui sont les plus significatives, c'est-à-dire qu'elles transcendent toutes les autres. Que ce soit à Bamako ou à Dakar, chez les jeunes comme chez les plus vieux, on peut s'attendre à ce que l'insertion des femmes se vive toujours de façon très différente de celle des hommes. Ainsi, comparativement aux hommes, les femmes accéderont moins au marché du travail, se marieront plus jeunes, et accéderont peu à la propriété, passant de l'état d'hébergée chez leur père à celui d'hébergée chez leur mari.

Le schéma de la figure 1.1 tente de récapituler le processus d'insertion urbaine. On doit d'abord constater que loin d'être un processus simple, l'insertion urbaine est le résultat de plusieurs forces qui jouent à différents niveaux. Au niveau individuel, l'accès au travail, qui conditionne les autres types d'insertion, est déterminé comme dans toutes les économies de marché par l'accès au capital humain (instruction, expériences antérieures, âge, etc.). Mais ces attributs individuels, ceux qui déterminent en grande partie les chances d'accès aux ressources clé (travail, mariage, logement), n'ont pas la même portée selon ces divers contextes. L'espace, la culture et le temps constituent trois facteurs contextuels primordiaux. L'espace ici concerne deux villes qui partagent certes une histoire commune mais qui se sont également développées selon des logiques spécifiques. Le degré d'urbanisation, le type de développement urbain, les politiques de logement, l'évolution des structures du marché du travail, les

Trois générations de citadins au Sahel

politiques et réalisations scolaires, voilà autant de facteurs qui conditionnent les possibilités réelles des individus. Les facteurs familiaux et culturels médiatisent également les stratégies individuelles. Le moment du mariage, le divorce et la polygamie, le temps de l'émancipation résidentielle, l'accès à la propriété, sont des événements qui se vivent "en famille" de sorte que les pressions vont varier en fonction du contexte culturel.

Enfin, la variable temps est probablement la plus importante : mesurée ici par les effets de génération, elle permet de voir qu'au-delà de tout le reste, la conjoncture historique demeure déterminante. L'insertion se vivra de façon très différente dans le temps. Par exemple, trouver un emploi dans les années 1990 n'a pas la même signification que dans les années 1960. Pour cerner les changements dans le temps, l'approche générationnelle s'avère particulièrement utile. Elle permet d'observer les modalités d'insertion selon les expériences spécifiques des différentes générations et donc en tenant compte des contraintes conjoncturelles et historiques. Dans notre étude, la stratégie de stratification de l'échantillon a prévu trois groupes de générations respectivement âgées au moment de l'enquête de 25-34 ans, 35-44 ans et 45-59 ans (Dakar) et 45-54 ans (Bamako)⁹.

Même si les deux enquêtes n'ont pas eu lieu exactement aux mêmes dates, les périodes traversées par les trois groupes de génération couvrent à peu près les mêmes décennies. Les premiers événements qui nous intéressent ici ayant eu lieu entre 20 et 30 ans après la date de naissance, l'expérience des trois générations des deux enquêtes se rapporte en gros aux années 1960 pour les plus anciennes générations, aux années 1970 pour les générations intermédiaires et aux années 1980 pour les plus jeunes. Compte tenu des changements importants survenus au cours de chaque décennie, on peut s'attendre à ce que les modalités d'insertion varient d'une génération à l'autre. L'approche générationnelle permettra entre autres d'examiner l'effet de la crise des années 1980 qui devrait rendre plus difficile l'insertion économique, familiale et résidentielle des jeunes générations.

⁹ Cette stratification par générations est nécessaire pour obtenir des effectifs similaires dans les trois générations. Sans cette stratification, nous aurions presque trois fois plus de jeunes que de personnes âgées dans l'échantillon.

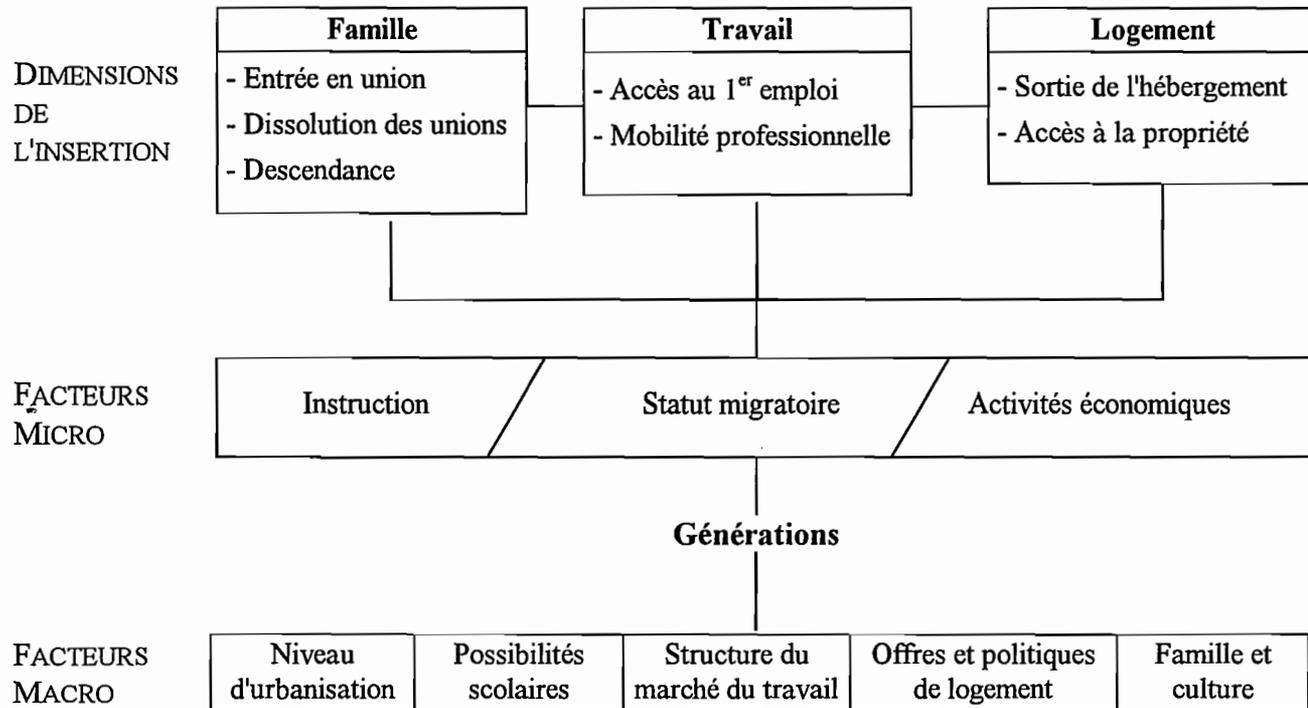


Figure 1.1 : Schéma d'analyse des processus d'insertion urbaine

LES DONNÉES BIOGRAPHIQUES

Notre analyse comparative s'appuie principalement sur les données de deux enquêtes biographiques concernant l'insertion urbaine, l'une réalisée à Dakar par l'IFAN et l'ORSTOM, au cours du dernier trimestre 1989, l'autre à Bamako par le CERPOD et le Département de démographie de l'Université de Montréal, au cours du premier trimestre 1992. L'étude de Bamako s'inspire explicitement de celle de Dakar. Le questionnement, les objectifs, les concepts et le questionnaire sont semblables, certaines améliorations ayant toutefois été apportées au questionnaire de Bamako.

Le recueil des biographies

Le principe du recueil biographique rétrospectif est de retracer les principaux événements connus par un individu depuis sa naissance concernant son activité (y compris l'éducation), sa vie matrimoniale (c'est-à-dire constitution ou dissolution du couple) et sa vie résidentielle (mobilité, décohabitation, accès à la propriété...). Ces informations dites tri-biographiques (Courgeau et Lelièvre, 1989) peuvent aussi être complétées par le recueil de la vie génésique, ou par d'autres informations susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels.

Le recueil des biographies s'appuie sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Peu de personnes mémorisent les dates des événements vécus, mais en revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Dans le cas des enquêtes menées à Dakar et Bamako¹⁰, nous avons eu recours à la fiche Ageven (âge-événement) pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie (Antoine, Bry et Diouf, 1987). Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale, puis de sa vie migratoire et

¹⁰ La méthodologie de collecte est présentée en détail dans le chapitre 1 de l'ouvrage sur l'insertion à Dakar (Antoine *et al.*, 1995) et dans le chapitre 2 de celui sur l'insertion à Bamako (Bâ *et al.*, 1995). On trouvera en appendice de cet ouvrage une carte de chacune des deux villes permettant de localiser les principaux quartiers.

résidentielle, et de sa vie professionnelle. Ces événements sont replacés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement. Le classement des événements s'opère alors sans trop de difficultés.

À Dakar, l'enquête ménage a été conduite auprès de 2 100 ménages (17 900 personnes) ; à Bamako c'est 2 275 ménages (21 323 personnes) qui ont été soumis à l'enquête. Ces échantillons de ménages, tirés à partir des unités de recensement, constituent pour chacune des agglomérations, une image représentative de la composition des ménages, des systèmes migratoires et des activités économiques. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous-échantillon après stratification par sexe et par groupe d'âges. L'analyse s'appuie sur un recueil détaillé des itinéraires professionnels, matrimoniaux et résidentiels à l'aide d'un questionnaire biographique. En définitive, 1 523 biographies ont été recueillies à Dakar au cours du dernier trimestre 1989, et 2 055 à Bamako durant le premier trimestre 1992, auprès d'un échantillon stratifié par sexe et par groupe d'âges (tableau 1.6). Ces effectifs suffisent largement pour entreprendre des analyses des biographies¹¹.

Tableau 1.6 : Répartition des effectifs enquêtés par sexe et par génération pour les deux enquêtes

Ville	Sexe	Génération plus âgée	Génération intermédiaire	Génération plus jeune
Bamako	Hommes	239	308	334
	Femmes	341	395	438
Dakar	Hommes	324	343	368
	Femmes	164	162	162

Le questionnaire biographique est composé de six modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines

¹¹ Selon des simulations faites par Schou et Vaeth, le nombre d'événements doit être au moins égal à 10 (Courgeau et Lelièvre, 1989, p. 80).

familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module décrit son parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise ou bamakoise¹², et, s'il s'agit d'un migrant, les conditions de sa première migration vers la capitale. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant prend en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées à Dakar ou Bamako. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), et d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants¹³. *A priori* le questionnaire peut paraître long, la durée moyenne de l'interview est d'une heure, mais dans l'ensemble il passe bien auprès des enquêtés.

À l'issue du terrain, on se retrouve avec une série d'informations biographiques concernant un même individu. Le passage du questionnaire aux fichiers informatiques constitue un travail délicat. Pour chaque thème nous constituons un fichier où pour un même individu les événements sont datés et classés dans le temps. Ce travail informatique nécessite un certain nombre de procédures spécifiques de fusion des données tenant compte du temps¹⁴.

Pour un même individu, le fichier comprend autant de lignes que de changements d'état, et ainsi on peut connaître à chaque instant de sa vie, sa profession, son lieu de résidence, sa situation matrimoniale, la naissance de ses enfants et les renseignements afférents à ces divers événements, et mettre ces éléments en relation. Ces différentes informations sont datées, et l'on connaît pour chaque période de la vie de l'individu, le temps passé dans un état. En effet, il est fondamental d'aboutir à un recueil cohérent des dates de transition d'une étape à l'autre de la vie. L'originalité de l'analyse des biographies réside dans l'analyse des relations dans le temps entre les différents événements de la vie. Il est donc indispensable, au moment de la collecte, de situer les événements dans chacune

¹² Dans le cas de l'enquête à Bamako, ce module comprend aussi des questions sur la vie professionnelle en dehors de Bamako.

¹³ Le questionnaire de Dakar se cantonne aux enfants survivants, le questionnaire de Bamako relève l'ensemble des naissances quelle que soit leur issue.

¹⁴ Ces procédures ont été testées lors de l'enquête de Dakar. L'ensemble de nos données a été exploité à l'aide du logiciel Stata qui semble bien adapté à ce type d'étude. Les deux enquêtes ont bénéficié des procédures mises au point par Bocquier (1996b), pour faciliter la fusion des épisodes de chaque module en fonction du temps et permettre la création des variables de troncatures.

des dimensions les uns par rapport aux autres (par exemple, le mariage par rapport à l'emploi, l'emploi par rapport à l'accès au logement). Pour cela, le juste recueil de la succession des événements importe plus que la datation précise de ces événements (au jour ou au mois près).

Avec ce type de fichier, il devient très facile d'envisager des analyses biographiques complètes couvrant l'ensemble de la vie de l'individu. Ce type de données et d'analyse permet de dépasser l'analyse transversale et de prendre en considération les différents états traversés par un individu. Ainsi on peut étudier l'itinéraire professionnel, l'itinéraire matrimonial, et tenir compte des influences de l'un sur l'autre.

Techniques d'analyse des biographies

Le principe de base de ce type d'analyse est le suivant¹⁵. Il s'agit de prendre en considération le temps qui s'écoule entre un instant de référence commun à tous les individus analysés et la date de l'événement observé ou bien la date de sortie de l'observation. Cette méthode nécessite surtout un effort important de conceptualisation rigoureuse de la question étudiée. Il faut définir précisément la population soumise au risque, l'événement étudié (le risque) et les risques concurrents qui amèneront l'individu à sortir de l'observation. Par exemple si l'on étudie la transition du célibat au premier mariage pour les hommes dans une ville donnée, la population soumise au risque sera composée des hommes célibataires qui résident dans cette ville à l'âge de 18 ans (âge minimal du mariage) ; le temps qui s'écoule sera mesuré depuis la date anniversaire des 18 ans jusqu'à la date du mariage. Un homme arrivé dans cette ville après l'âge de 18 ans ne sera pas pris en compte dans l'analyse ; un homme quittant la ville avant son mariage sera pris en considération jusqu'à sa date de départ. Ce mode de traitement des troncatures permet de tenir compte de toutes les biographies, même celles des jeunes générations, qui sont observées jusqu'à la date d'enquête (ce que l'on dénomme troncature à droite), et contribuent au calcul des coefficients de la régression.

¹⁵ Le lecteur non familier avec les techniques statistiques peut poursuivre directement sa lecture aux trois derniers paragraphes de cette section. Il y trouvera un résumé non technique des principes des méthodes utilisées.

Trois générations de citadins au Sahel

Plusieurs méthodes et modèles des biographies sont à la disposition des utilisateurs (Cox, 1984 ; Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Blossfeld, Hamerle, Mayer, 1989 ; Allison, 1991 ; Bocquier, 1996b). Dans notre comparaison nous avons eu essentiellement recours aux courbes de Kaplan-Meier et à la méthode de la régression semi-paramétrique à risques proportionnels dite modèle de Cox.

Avant tout descriptive, la courbe dite de séjour, ou encore de Kaplan-Meier, est un des outils les plus efficaces de l'analyse exploratoire des biographies. La courbe décrit le comportement hypothétique d'une cohorte qui aurait connu les mêmes conditions de vie pour que l'événement étudié, éventuellement, se réalise. Pour l'établir, on calcule une probabilité de connaître l'événement à chaque âge. La courbe ainsi obtenue s'interprète simplement comme la proportion de "survivants" pour chaque durée de séjour dans un état donné. Habituellement, pour résumer l'allure de la distribution, on calcule un indice de valeur centrale, la médiane, qui correspond à la durée à laquelle la moitié de la cohorte est encore "vivante" à l'événement (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Bocquier, 1996b).

Cox, le premier, a proposé de combiner l'analyse de régression et le principe des tables de survie (Cox, 1972). On peut voir le modèle de Cox comme le contrôle par la régression de l'effet des variables explicatives dans l'analyse de survie, ou bien comme l'introduction de la dimension temporelle dans la régression. Pour résoudre le problème de la durée et des facteurs explicatifs, la régression est faite non pas sur la caractéristique acquise par l'individu à l'issue de sa vie, mais sur la caractéristique acquise à chaque année de son existence jusqu'au moment de l'enquête. La modalité de référence, telle que l'exige le modèle de régression, n'est pas unique pour l'ensemble de l'échantillon, mais elle est propre à chaque durée d'observation. Cette série de probabilités permet d'établir une courbe de séjour de référence (par exemple en l'état de célibataire s'il s'agit de l'analyse du premier mariage) appelée encore fonction de séjour de base : c'est la composante non paramétrique du modèle. Ce modèle de régression calcule alors l'effet des variables explicatives sur le risque annuel de connaître l'événement. C'est la composante paramétrique du modèle, qui s'ajoute à la composante non paramétrique, pour former un modèle dit semi-paramétrique. Un coefficient de régression, qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur le risque annuel, est associé à chaque variable. La régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox permet d'estimer non seulement les paramètres mais

également leur erreur-type compte tenu de la taille des échantillons, et donc de tester le seuil de significativité des résultats.

Le coefficient s'interprète comme un facteur accélérant ou ralentissant le risque que l'événement étudié se produise. Par exemple, dans un modèle consacré à la sortie du célibat, une variable qui augmente le risque de mettre fin au célibat multiplie le risque de base par une quantité supérieure à 1 ; et inversement pour une variable qui diminue le risque. Si, par exemple, la valeur est de 0,64, on dira que, toutes choses égales par ailleurs, la modalité concernée diminue de 36 % (ou d'un peu plus du tiers) le risque de former une union. On pourrait aussi bien dire que cette modalité divise ce risque par 1,56, l'inverse multiplicatif du coefficient 0,64.

Des variables dépendant du temps peuvent être introduites dans les modèles à risques proportionnels ; c'est d'ailleurs l'une de leur originalité. L'effet de ces variables indépendantes dont la valeur peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur ne changerait pas. Un homme qui est successivement apprenti, salarié du secteur informel, puis chômeur, contribue successivement à l'estimation du risque des apprentis, à celui des salariés du secteur informel puis à celui des chômeurs. Pour l'interprétation, ceci revient à dire que cet homme est successivement soumis à la modification du risque caractéristique des apprentis, à celle des salariés du secteur informel puis à celle des chômeurs.

En termes non techniques, la méthode d'analyse utilisée dans l'ensemble de l'ouvrage peut se comparer à une course de vitesse. Sur la ligne de départ, tout le monde part en même temps et dans la même catégorie ou le même état (comme célibataires, ou comme sans-emploi, ou encore comme hébergés). Une fois la course commencée, certains individus arriveront plus vite que d'autres à la ligne d'arrivée, définie ici comme un changement d'état (par exemple de célibataire à marié, de "sans emploi" à "en emploi", d'hébergé à locataire ou propriétaire). C'est déjà là un premier niveau d'observation, à savoir la mesure de la vitesse d'arrivée (ce sont les courbes de Kaplan-Meier). Mais on peut faire un pas de plus et se demander quels facteurs sont responsables de la plus grande vitesse des uns et des autres. C'est ainsi qu'avec l'analyse de régression, il est possible d'estimer si l'âge, le sexe, l'ethnie, etc. interviennent de façon significative dans la vitesse. Mais une des principales forces de l'analyse biographique est la

possibilité d'inclure parmi les facteurs des caractéristiques qui peuvent changer en cours de route. Par exemple, il se peut que pendant la course une personne changè d'emploi ou encore de résidence : la méthode de Cox (contrairement aux méthodes de régression classiques) permet de voir si ces changements accélèrent ou ralentissent les coureurs. C'est dans ce sens que les coefficients peuvent être interprétés.

Le fait d'avoir recueilli des données biographiques originales selon une méthodologie commune présente de nombreux avantages. Une première stratégie d'analyse aurait consisté à accoler les deux études de cas concernant Dakar et Bamako. Mais on voulait dépasser cette approche et tenter une véritable comparaison formelle, en testant une série identique d'hypothèses sur chacune des villes. C'est donc cette seconde voie qui a été retenue car elle permet de bien mettre en évidence les particularités des populations de chacune des deux agglomérations. Toutefois cette démarche possède elle-même ses propres limites. On ne peut retenir que les facteurs présents dans les deux enquêtes, ainsi on ne peut prendre en considération l'activité en dehors de l'agglomération puisque cette information n'existe que pour l'enquête de Bamako. De plus, pour toutes les variables retenues, le découpage est adapté au plus petit dénominateur commun aux deux enquêtes, c'est-à-dire que les modalités des variables sont regroupées de façon telle qu'elles soient utilisables dans les deux cas. Enfin certains facteurs sont présents dans les deux enquêtes mais difficilement comparables comme c'est le cas pour l'habitat, où les typologies sont trop diverses d'une ville à l'autre.

Tous les chapitres, sauf le dernier, utilisent les méthodes quantitatives de l'analyse biographique. Ces méthodes demeurent limitées aux individus de sorte que l'analyse causale ne peut s'interpréter que par rapport aux caractéristiques individuelles. Or dans bien des cas, des facteurs macrostructurels peuvent jouer de façon significative. Cela est particulièrement vrai pour l'accès au logement qui dépend par exemple de la disponibilité et des coûts des logements. Nos enquêtes quantitatives sont donc complétées d'une part, par des entretiens approfondis et certaines études socio-économiques, visant à saisir de façon fine les histoires de vie recueillies auprès d'un sous-échantillon extrait de nos enquêtes biographiques. Ces données servent en particulier à mettre en perspective les comportements matrimoniaux et à reconstituer les réseaux sur lesquels s'appuient les individus pour se faire aider dans la recherche d'un logement.

LE PLAN DE L'OUVRAGE

Trouver du travail, se marier, avoir un logement sont parmi les principales aspirations de tout citadin de longue date ou nouvellement arrivé. Ces étapes de la vie ne s'enchaînent pas forcément en suivant cette logique. Ce sera malgré tout le fil conducteur de notre propos. Deux chapitres traitent d'abord de l'accès au premier emploi. Le chapitre 2 examine l'accès différentiel au premier emploi selon la génération et le statut migratoire : il vise à vérifier en particulier si le statut de migrant exerce un effet significatif sur l'obtention d'un premier emploi. Le chapitre 3 s'intéresse également au premier emploi, en se focalisant particulièrement sur les facteurs facilitant l'accès au premier emploi dans le secteur formel. Dans un contexte de raréfaction de l'emploi dans ce secteur, ce chapitre permet d'aborder entre autre les débouchés de la scolarisation et l'existence ou non d'un passage du secteur informel vers le moderne. Accéder à un emploi ouvre souvent l'accès à d'autres ressources urbaines et permet d'envisager le mariage dont certains aspects sont abordés dans les deux chapitres suivants. Le mariage est de plus en plus tardif en ville. Face à ce constat, le chapitre 4 permet d'examiner si ce sont les mêmes facteurs culturels et économiques qui influent dans les deux villes sur la formation des unions. Le chapitre 5 aborde les relations de genre à travers deux révélateurs : la polygamie et le divorce. La dynamique matrimoniale obéit-elle au même processus dans les deux villes ? Bien souvent une nouvelle union donne naissance à un nouveau ménage qui doit trouver à se loger. Le chapitre 6, portant sur la sortie de l'hébergement et l'accès à la propriété, examine les facteurs qui entravent ou au contraire facilitent l'accès au logement, et en particulier quelle est l'influence de la vie matrimoniale et du nombre d'enfants sur la mobilité résidentielle. Le chapitre 7 apporte un éclairage qualitatif sur les réseaux sociaux dont se servent les individus et les ménages pour avoir accès à des terrains ou à des logements sociaux. Le dernier chapitre examine quelques enseignements à tirer des analyses présentées dans cet ouvrage et propose en conclusion une théorie de l'insertion urbaine à partir d'une synthèse de l'ensemble des résultats des analyses comparatives.

Bibliographie

- ALLISON P.D., 1991. – *Event History Analysis : Regression for Longitudinal Event Data*, Series : Quantitative Applications in the Social Sciences. – Beverly Hills, Sage University Paper, 87 p.
- ANTOINE P. et MBOUP G., 1993. – "Sénégal", in : TARVER J.D. (ed.), *Urbanization in Africa. A Handbook*, p. 279-297. – Greenwood Press, Westport, Connecticut.
- ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M. et NANITELAMIO J., 1995. – *Les familles dakaroises face à la crise*. – Dakar, ORSTOM-IFAN-CEPED, 209 p.
- ANTOINE P., BRY X. et DIOUF P.D., 1987. – "La fiche AGEVEN : un outil pour la collecte des données rétrospectives", *Techniques d'enquête*, déc. 87, vol. 13, n° 2, p. 173-181.
- BÂ A., KONATÉ K., KOUAMÉ A., MARCOUX R., MARIKO S. et DIAWARA M., 1995. – "Méthodologie de la recherche et présentation des données utilisées", in : OUEDRAOGO D. et PICHÉ V. (éds.), *L'insertion urbaine à Bamako*, p. 27-38. – Paris, Karthala.
- BLÉNEAU D. et COGNATA G., 1972. – "Évolution de la population de Bamako", *Études maliennes*, n° 3, p. 26-46.
- BLÉNEAU D., 1976. – "Démographie bamakoise", *Études maliennes*, n° 19, p. 1-36.
- BLOSSFELD H-P., HAMERLE A. and MAYER K.U., 1989. – *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. – Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.
- BOCQUIER P., 1996a. – *L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar*. – Paris, IFAN-ORSTOM, 312 p. (Collection Études et thèses).
- BOCQUIER P., 1996b. – *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. – Paris, CEPED, 208 p. (Les Documents et Manuels du CEPED, n° 4).
- CEA, 1989. – *Patterns, causes and consequences of urbanization in Africa*. – Addis Ababa, ECA/POP/TP/89/I(2.5(ii)), Septembre 1989, 62 p.
- CERPOD, 1995. – *Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest. Résultats préliminaires*. – Bamako, CERPOD, 30 p.

L'insertion à Dakar et à Bamako

- CERPOD, 1996. – *Mali. Enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation (EMMU-1993)*. – Bamako, CERPOD, décembre 1996, 4 p.
- CERPOD, 1997. – *Sénégal. Enquête migrations et urbanisation au Sénégal (EMUS-1993)*. – Bamako, CERPOD, mai 1997, 4 p.
- COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, INED, 268 p.
- COX D.R., 1972. – "Regression models and life tables", *Journal of royal statistical society*, B34, p. 187-220.
- COX D.R., 1984. – *Analysis of survival data*. – London, Chapman and Hall, 201 p.
- DHS/CERPOD, 1989. – *Enquête démographique et de santé au Mali, 1987*. – 187 p.
- DHS/DNSI, 1996. – *Enquête démographique et de santé au Mali, 1995-1996*. – 375 p.
- DHS/MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, 1988. – *Enquête démographique et de santé au Sénégal, 1986*. – 173 p.
- DHS/MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN, 1997. – *Enquête démographique et de santé au Sénégal (EDS-III), 1997*. – 238 p.
- DIAKITÉ D. et SANANKOUA B., 1987. – *Bamako, fleur des savanes (la ville d'hier et d'aujourd'hui)*. – Bamako, Gouvernorat du district de Bamako, 55 p.
- DIARRA S., CAMARA A., KOUAMÉ A. et MARCOUX R., 1993. – "Mali", in : J.D. TARVER (ed.), *Handbook of urbanization in Africa*, p. 230-245. – Greenwood Press, Westport, Connecticut.
- DIARRA S. et NADIO M., 1994. – *Migration et urbanisation au Mali*. – CERPOD, Réseau de recherche Migration et urbanisation dans le Sahel, 96 p. (Rapport de recherche, vol. 1, n° 7).
- DIOP M.C., 1992. – *Sénégal : Trajectoires d'un État*. – Dakar, CODESRIA.
- DIOUF M., 1992. – "La crise de l'ajustement", *Politique Africaine*, mars 1992, n° 45, p. 62-85.
- DIRECTION DU PROJET URBAIN (DPU), 1984. – *Programmation décennale des investissements. Étude du développement urbain de Bamako*. – Bamako, Banque mondiale-Groupe Huit-BCEOM-SNED, 472 p.
- DURUFLÉ G., 1994. – *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?*. – Paris, Karthala, 222 p.

Trois générations de citadins au Sahel

- FALL B., 1997. – "De la pénurie à la pléthore : l'évolution et la configuration du marché du travail", in : FALL B. (dir.), *Ajustement structurel et emploi*, p. 1-28. – Dakar, CODESRIA.
- GRETAFF, 1997. – *L'éducation de base pour tous en Afrique francophone subsaharienne : bilan et perspectives*. – Paris.
- LACHAUD J.-P., 1989. – *Le désengagement de l'État et les ajustements sur le marché du travail en Afrique francophone*. – Genève, IIES. (Série de Recherche, n° 96).
- LACHAUD J.-P., 1995. – "Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone : quelques éléments d'analyse", *Revue Tiers Monde*, tome XXXVI, n° 142 (avril-juin), p. 279-302.
- LANGE M.F. et GISSELBRECHT O., 1998. – "L'évolution de la scolarisation", in : BOCQUIER P. et DIARRA T. (éds.), *Population du Mali*. – Paris, L'Harmattan. (À paraître).
- LEBRIS E., MARIE A., OSMONT A. et SINOU A., 1987. – *Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé*. – Paris, L'Harmattan. (Collection Villes et entreprises).
- LECAILLON J. et MORRISSON C., 1986. – *Politiques économiques et performances agricoles. Le cas du Mali, 1960-1983*. – Paris, OCDE/Centre de développement.
- LEE E. et LOUFTI M., 1992. – "La stagnation économique et l'emploi au Sénégal", in : *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*, p. 1-21. – Genève, BIT.
- MAHARAUX A., 1992. – "Politique d'industrialisation", *Politique africaine*, n° 47, p. 70-78.
- MAINET G., 1988. – *La dynamique démographique des villes sénégalaises*. – Dakar, Département de géographie, Université de Dakar, 21 p. multigr.
- MARCOUX R., 1995. – "Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au Mali", *Cahiers des Sciences humaines*, vol. 31, n° 3, p. 655-674.
- MARCOUX R. et PICHÉ V., 1996. – *Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako*. (Communication présentée aux Secondes journées scientifiques du Réseau démographie de l'UREF, *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Ouagadougou, 13-15 novembre 1996 (à paraître)).
- MBODJ F.G., 1989. – "Interprétation des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 au Sénégal", *Historiens Géographes du Sénégal*, n°4-5, p. 12-18.

L'insertion à Dakar et à Bamako

- MEILLASSOUX C., 1965. – "The Social Structure of Modern Bamako", *Africa*, vol. 35, n° 2, p. 125-142.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1982. – *Recensement général de la population d'avril 1976, Région du Cap-Vert, Résultats définitifs*. – Dakar, 185 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE (DPS), 1993. – *Dimensions sociales de l'ajustement - Enquête sur les priorités. Résultats préliminaires*. – Dakar, 120 p.
- MINISTÈRE DU PLAN, SERVICE DE LA STATISTIQUE, 1962. – *Recensement démographique de Dakar (1955). Résultats définitifs*. – 143 p.+ annexe.
- MINISTÈRE DE L'URBANISME, 1986. – *Plan directeur d'urbanisme de Dakar 2001*. – Dakar, 255 p.
- OUÉDRAOGO D. et PICHÉ V. (éds.), 1995. – *L'insertion urbaine à Bamako*. – Paris, Karthala, 206 p.
- PROGRAMME DE GESTION URBAINE (BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE), 1995. – *La lutte contre la pauvreté à Dakar. Vers la définition d'une politique municipale*. – Dakar, 157 p. (Série Documents de politique).
- RÉPUBLIQUE DU MALI, SERVICE DE LA STATISTIQUE, s.d. – *Enquête démographique 1960-61*. – INSEE/Secrétariat d'État aux Affaires étrangères, 349 p.
- RÉPUBLIQUE DU MALI, SERVICE DE LA STATISTIQUE, 1969. – *Bamako. Recensement de 1958. Enquête démographique 1960-61*. – INSEE/Secrétariat d'État aux Affaires étrangères, 49 p.
- RÉPUBLIQUE DU MALI, 1985. – *Analyse du recensement de 1976. Caractéristiques démographiques*. – Bamako, FNUAP/Institut du Sahel, 243 p.
- RÉPUBLIQUE DU MALI, 1990. – *Recensement général de la population et de l'habitat (1987). Résultats définitifs*, tome 1, vol. 0 à 8. – Bamako, Bureau central du recensement.
- RÉPUBLIQUE DU MALI, 1998. – *Recensement général de la population et de l'habitat (avril 1998). Résultats provisoires*. – Bamako, Ministère du Plan et de l'intégration, 59 p.
- RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DÉLÉGATION AU PLAN ET AUX POLITIQUES ÉCONOMIQUES, DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE, 1989. – *Les principaux résultats provisoires du recensement de la population et de l'habitat du Sénégal – 1988*. – Dakar, 56 p.

Trois générations de citadins au Sahel

- SECK A., 1962. – *Dakar, métropole ouest-africaine*. – IFAN.
- SINOUE A., 1981. – "Les moments fondateurs de quelques villes coloniales", *Cahier d'Études Africaines*, vol. 21, n° 1-3, p. 375-388.
- SINOUE A., 1990. – "Dakar", *Bulletin d'informations architecturales, Institut français d'Architecture*, supplément au n° 141, été 1990.
- SINOUE A., 1993. – *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal. Saint-Louis, Gorée, Dakar*. – Paris, Karthala/ORSTOM, 361 p.
- STRENGER R. et WHITE R. avec la coll. de COQUERY M., 1993. – *Villes africaines en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara*. – Paris, L'Harmattan, 345 p.
- VILLIEN-ROSSI M.-L., 1966. – "Bamako, capitale du Mali", *Bulletin de l'IFAN*, tome 28, série B, n° 1-2, p. 249-380.
- UNESCO, 1995. – *Rapport mondial sur l'éducation*. – Paris, UNESCO, 173 p.
- UNITED NATIONS, 1995. – *World urbanization prospects. The 1994 Revision*. – New-York, 178 p.

Philippe ANTOINE, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ (éds)

TROIS GÉNÉRATIONS DE CITADINS AU SAHEL

Trente ans d'histoire sociale
à Dakar et à Bamako

Préface de Abdoulaye Bara Diop



© L'Harmattan, 1998
ISBN : 2-7384-7274-5

**Collection « Villes et entreprises »
dirigée par Jean Remy**

**Philippe Antoine, Dieudonné Ouédraogo
et Victor Piché (eds)**

Trois générations de citadins au Sahel

Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako

Préface de Abdoulaye Bara Diop

L'Harmattan
5-7, rue de l'École Polytechnique
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9